

LA UNE S'habiller pour l'école

A l'heure où la rentrée scolaire met à nouveau en débat la question de la tenue vestimentaire à porter en classe, une exposition temporaire (jusqu'au 31 mars 2024) explore le rapport qu'entretient l'école avec le vêtement depuis les années 1880 jusqu'à nos jours. Elle s'intéresse à la tenue de l'élève comme à celle de l'enseignant ainsi qu'à la place tenue par le vêtement dans les enseignements. L'exposition adopte aussi une démarche comparative, notamment avec le Royaume-Uni, où la culture vestimentaire scolaire s'avère différente. Cela se passe au Musée national de l'éducation (Munaé) à Rouen. [Lire l'article](#). Voir aussi la [vidéo YouTube](#) réalisée le 21 juin 2023 (émission SQOOL TV) et la [présentation du Munaé](#).



EDUCATION

Conférence de presse de la rentrée scolaire

Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a tenu la conférence de presse de la rentrée scolaire le lundi 28 août 2023. Celle-ci s'est tenue avec Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels et Prisca Thevenot, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel. Vous pouvez [télécharger le dossier de presse](#) de cette conférence de rentrée.

Fournitures scolaires : une rentrée sous le signe de l'inflation

La période de congés touche à sa fin, et il va être temps de reprendre le chemin de l'école, l'université ou l'entreprise. Qu'il s'agisse des fournitures scolaires, de matériel informatique ou de mobilier pour meubler un logement, chacun d'entre nous peut trouver des ressources pour s'équiper de manière plus économique et durable. Lire les articles de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est dans sa [rubrique Actualité](#) et [sur le site Zig et Zag](#).

Le coût de la scolarité, vu par les associations familiales

L'inflation impacte lourdement les familles. Le coût de la scolarité augmente de 11,3 % par rapport à l'année 2022 alors qu'en parallèle, le montant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) n'a augmenté que de 1,6%. Les familles subissent de plein fouet la hausse des prix malgré un comportement d'achat raisonnable. Dans [son rapport sur "le coût de la scolarité"](#), la Confédération Syndicale des Familles (La CSF) défend la gratuité effective de la scolarité en France.

L'**allocation de rentrée scolaire** (ARS) est versée chaque année à environ trois millions de familles, pour participer à financer les dépenses liées à la rentrée scolaire. Cette année en raison de l'inflation, elle a été revalorisée de 5,6 % (dont 4% déjà pris en compte antérieurement). Son montant actuel varie donc entre 398 et 434 euros par enfant, selon l'âge de l'enfant, scolarisé entre 6 et 18 ans. L'ARS a été versée cette année à partir du 16 août.



SANTE

Le surpoids des enfants

La problématique du surpoids et de l'obésité des enfants est une priorité de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est. On estime au minimum à 272 000 le nombre d'enfants de 2 à 18 ans concernés dans notre région. L'ARS Grand Est souhaite accompagner la coordination des différents acteurs impliqués dans la prise en charge de proximité. L'Observatoire Régional de la Santé (ORS Grand Est) est mobilisé pour constituer un premier état des lieux des ressources à l'échelle départementale. Il a établi [un questionnaire](#) qui permet d'identifier les acteurs concernés dans le parcours de l'enfant-adolescent sur le territoire. Il vous reste quelques jours pour y répondre. Son renseignement vous demandera entre 5 et 10 minutes. Pour toute question, vous pouvez solliciter les personnes en charge du recensement à l'ORS Grand Est : Marie Anselm, Corinne Assani, annuaire-surpoids-enfants@ors-ge.org

L'Assemblée générale de l'Observatoire régional de la santé Grand Est (ORS Grand Est) s'est tenue le 28 juin 2023. Retrouvez le [Rapport d'activité 2022](#).

Les drogues et les conduites addictives

Une campagne d'information et de prévention sur la cocaïne et les risques liés à son usage a été lancée par la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) le 24 juillet. Vous trouverez en lien toutes les informations relatives à [cette campagne d'information et de prévention ici](#).

La MILDECA vous propose de découvrir une série de 4 vidéos qu'elle a produite, mettant en évidence les risques associés à la consommation de cocaïne. La cocaïne bénéficie encore parfois d'une aura positive de substance récréative ou stimulante. 10% des 26-34 ans disent l'avoir déjà expérimentée. L'objectif de ces vidéos est de fournir à la population, en particulier celle des jeunes adultes susceptibles d'être exposés à des incitations à consommer, des informations claires sur les risques, basées sur des études scientifiques et des données d'enquête. Pour [en savoir plus](#).

Les besoins en interprétariat

Migrations Santé Alsace mène un recensement des besoins en interprétariat médical et social sur le territoire du Grand Est. Dans cette perspective, un questionnaire a été établi à destination des professionnel-le-s de la santé, du social et du médico-social qui accueillent, accompagnent ou soignent des personnes peu ou pas francophones. Celui-ci est d'une durée de 3 à 6 minutes. [Pour répondre au questionnaire, c'est ici](#).

Migrations Santé est une association à but non lucratif créée en 1975. L'association a pour objet de promouvoir la santé des populations migrantes et de leurs familles ; elle favorise leur accès aux dispositifs, aux droits et aux soins en matière de santé.

Pénurie de médicaments : une liste des essentiels jugée discutable

Depuis 2022, 3 000 ruptures de stocks ont été dénombrées, soit 10 fois plus qu'en 2013. En vue de faire face aux pénuries, le gouvernement a présenté une liste de 450 médicaments dits "essentiels" afin d'en sécuriser l'approvisionnement. Cependant, depuis sa parution, de nombreuses critiques abondent de la part de professionnels de santé. Ainsi, la revue médicale indépendante Prescrire a publié [un communiqué de presse](#) a fait part de ses reproches : méthode selon elle peu rigoureuse et non argumentée, absence de molécules indispensables ou redondances, présence de médicaments jugés non-nécessaires, voire dangereux. Visiblement, la Haute Autorité de Santé (HAS) qui évalue l'intérêt de chaque médicament n'a pas été sollicitée. La revue Prescrire invite le gouvernement, dans l'intérêt premier des patients, à "revoir sa copie dans les meilleurs délais". Lire [l'article de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est](#).

Consentement, éthique, soins et santé

Santé publique France publie, dans sa [revue trimestrielle La Santé en action](#) du mois de juin 2023, un dossier consacré au recueil du consentement des personnes concernant l'ensemble de leur parcours de vie et leur santé, et en particulier avant tout geste et tout acte médical.

Ces insectes qui prolifèrent dedans comme dehors

Parlons d'abord des acariens. Ce sont des bestioles microscopiques qui appartiennent à la famille des araignées. Ils vivent dans les matelas, les sommiers capitonnés, les tapis, les peluches... pendant 2 à 3 mois. Leur prolifération provoque des allergies chez beaucoup de personnes, notamment celles qui sont asthmatiques ou souffrant de troubles respiratoires. L'article en lien décrit [les 5 mauvaises habitudes qui favorisent la prolifération des acariens](#) dans votre foyer.

Entre 2017 et 2022, plus d'un foyer français sur dix a été infesté par des punaises de lit. Contrairement à une idée reçue, leur présence ne traduit pas un manque de propreté : tout le monde peut être victime d'une infestation à son domicile. Par ailleurs, cette nuisance s'avère coûteuse pour les ménages français de métropole si l'on prend en compte la lutte et les impacts psychologiques. L'ANSES recommande d'aider financièrement certains ménages dans la prise en charge des coûts associés à l'éradication des punaises de lit. [Lire l'article](#).

Elles arrivent dès les premiers beaux jours du printemps. Il ne faut pas les approcher et encore moins les toucher. Elles sont très urticantes. Ce sont les chenilles processionnaires. [Lire l'article](#).

Les jardins familiaux de Strasbourg sont envahis d'une espèce de fourmis venue d'ailleurs et extrêmement invasive. Ce sont les fourmis *tapinoma magnum* et leur présence est un effet évident du dérèglement climatique. Certains jardiniers vont jusqu'à abandonner à cause d'elles leur occupation favorite. [Lire l'article](#).

Les moustiques-tigres qui hier encore vivaient dans le sud de la France s'installent maintenant dans nos régions. Comment prévenir leur développement ? Comment les éradiquer ? Certaines municipalités prennent des mesures fortes contre leur prolifération, [comme à Souffelweyersheim](#) (67).

Les pyrales du buis peuvent détruire en quelques heures l'arbuste qu'elles ont colonisé. Leurs prédateurs naturels, comme les mésanges, sont localement en voie de disparition (ne remerciez pas votre chat) et cela accroît le risque. Sachez mettre en place [les bonnes méthodes de lutte](#).

Les frelons asiatiques font partie de ces insectes que nous craignons le plus en été, sans que cela soit toujours pleinement justifié, car ils n'attaquent pas l'homme s'ils ne se trouvent pas en danger. Il importe cependant de s'en débarrasser pour sécuriser vos espaces de loisirs en famille. Mais comment ? [Suivre ce lien](#).

C'est bien l'homme qui au départ a introduit la coccinelle asiatique tant elle est efficace contre les pucerons jusqu'à ce qu'il découvre son caractère fortement invasif au détriment de nos coccinelles autochtones si appréciées. [Huit choses à savoir sur la coccinelle asiatique](#).

Les tiques sont les insectes que l'on craint le plus dans nos promenades en forêt et même dans les jardins. Longtemps la maladie de Lyme transmise par la piqûre de tique est restée méconnue et mal prise en compte par la médecine française. Aujourd'hui heureusement la connaissance avance et même [des vaccins sont à l'étude](#).

Mais que cet article très anxiogène ne vous empêche pas d'aimer les insectes qui sont encore les témoins vivants de notre biodiversité à préserver absolument. Un site écologiste militant, et sans doute radical dans certaines de ses prises de positions, *Reporterre* (un quotidien indépendant) réalise malgré cette réserve indiquée d'excellents dossiers comme celui-ci en lien sur [la cohabitation avec les insectes nuisibles](#).

Le site [insectes.org](#) réalisé par l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE), association reconnue d'intérêt général agréée Environnement et Education nationale, vous aide à mieux comprendre les insectes et à cohabiter avec eux.

Retrouvez ici [toutes les Actualités Santé](#) de *la Santé au quotidien*.

A propos des "espèces susceptibles d'occasionner des dégâts"

[L'arrêté ministériel](#) publié le 4 août 2023 renouvelle pour 3 ans la liste nationale des ESOD (Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts), 4 mammifères et 5 oiseaux à abattre : la Martre des pins, la Belette, la Fouine, le Renard roux, la Pie bavarde, le Geai des chênes, la Corneille noire, le Corbeau freux et l'Étourneau sansonnet. Selon un tableau de répartition géographique annexé à l'arrêté, chacune de ces espèces est classée ESOD à l'échelle d'un département ou sur un nombre limité de communes ou de cantons, où elle pourra être tuée tout au long de l'année en quantité illimitée. Lors de la consultation publique, plus de 49 000 citoyens se sont prononcés, dont près de 71% contre le projet d'arrêté, soit 5 points de pourcentage de plus qu'en 2019. Malgré cette forte mobilisation, le ministère n'a pas souhaité modifier l'arrêté. Pour Allain Bougrain Dubourg, président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) : "Les problèmes de cohabitation entre les humains et la faune sauvage existent depuis toujours mais ont été exacerbés par l'intensification des modes de production agricole depuis les années 1950. Sur la même période, la population humaine a triplé tandis que 75% des vertébrés sauvages ont disparu sur Terre. Quand l'Homme sera seul avec son bétail à tenter de survivre sur une planète surchauffée, il sera trop tard pour réaliser que la biodiversité n'était pas là pour décorer. Nous attendons désormais de la justice qu'elle mette fin au massacre."

Les formations des représentants d'usagers en santé cet automne

France Assos santé a publié son [catalogue de formation](#) pour les représentants d'usagers (RU) en santé. France Assos Santé Grand-Est organise les formations suivantes dans la région (les formulaires d'inscription en lien).

Pour les bénévoles et acteurs associatifs intéressés par la représentation des usagers : [Devenir RU : pourquoi pas moi ?](#) Le 2 octobre à Reims.

Pour les bénévoles et représentant des usagers accompagnant l'utilisateur : Dire et faire dire : favoriser l'expression des usagers : 28 septembre à Strasbourg.

[L'écoute active : outil de l'aidant associatif](#) : 23 et 24 novembre à Reims.

RU en Avant : 25 et 26 septembre [à Reims](#) + 22 novembre classe virtuelle (2h) ; 16 et 17 octobre [à Strasbourg](#) (présentiel) + 13 décembre virtuelle (2h) ; 16 et 17 novembre [à Nancy](#) (présentiel) + 17 janvier 2024 classe virtuelle (2h) ;

7 et 8 décembre [à Reims](#) (présentiel) + 7 février 2024 classe virtuelle (2h)

Pour les RU en établissement de santé : Atelier : RU en CDU : [plaintes et réclamation en milieu psychiatrique](#) : 9 novembre à 14h30 en distanciel.

Pour les RU dans les instances de territoire : [RU en Groupement Hospitalier de Territoire](#) (GHT) : 28 novembre à Nancy.



LOGEMENT

Pas tous égaux face à la canicule

Selon les informations du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), la fréquence des canicules devrait doubler d'ici 2050. Des périodes de forte chaleur qui rendent certains logements presque inhabitables. L'[Insee](#) indique qu'un habitant sur sept vit dans un territoire qui sera exposé à plus de 20 journées anormalement chaudes par été dans les décennies à venir. Or, ce sont les personnes précaires occupant des passoires énergétiques qui sont le plus touchées par cet inconfort. En effet, la précarité énergétique ne concerne plus seulement le froid en hiver, mais également les pics de chaleur transformant certains logements en "bouilloires thermiques", comme l'explique une nouvelle [étude de la fondation Abbé Pierre](#). Pour en savoir plus : [l'article de la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est](#).



CONSOMMATION

La Grande épicerie générale, la supérette coopérative de Nancy

Voilà un magasin qui ressemble bien à un supermarché ou une supérette plutôt (170 m2 de rayons achalandés de 2000 références) mais qui a la particularité d'être entièrement coopératif et collaboratif. Les clients sont propriétaires (détenteurs d'une part sociale), gestionnaires (avec des prises de décision démocratiques : une personne=une voix), membres du "personnel" (chacun consacre trois heures par mois à la vie du magasin) et contributeurs du développement de la coopérative (par la participation libre au groupe de travail visant à améliorer le service). Les produits privilégiés sont en circuit court et bios (mais non exclusivement), achetés au prix juste aux producteurs et fournisseurs et vendus avec une marge unique de 20 %. Il y a des produits pour toutes les bourses. Voilà un exemple d'économie sociale et solidaire qui ne demande qu'à grandir.

Adresse : 88, avenue du XX^{ème} Corps à Nancy. Site internet : <https://www.grandeepiceriegenerale.fr/>



ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Evaluation de la loi du 31 juillet 2014

Les organisations représentatives de l'ESS ont été sollicitées par Marlène Schiappa, alors Secrétaire d'Etat à l'ESS et à la Vie associative, pour contribuer à l'évaluation de la loi dite "Hamon" du 31 juillet 2014. Cette évaluation, confiée au Conseil supérieur de l'Economie sociale et solidaire (CSESS), a abouti à [un avis](#), aux conclusions pour le moins mitigées. Si l'avis note à juste titre que "la notoriété de l'ESS semble avoir progressé", il indique également que les objectifs de développement de l'ESS fixés en 2014 par le Législateur n'ont pas été atteints, du fait d'un manque de constance dans la volonté politique, dans l'organisation administrative et dans les moyens financiers de l'Etat, qui n'a pas permis de déployer une authentique stratégie de développement de l'ESS. L'avis recommande au Parlement le vote d'une loi de programmation permettant d'honorer les ambitions de la loi de 2014.

Un village de l'ESS à la Foire de Châlons en Champagne

Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) s'invitent pour la première année à la Foire de Châlons en Champagne pour y animer sur le parvis, un village de 100m2, dédié aux acteurs locaux de la transition écologique, sociale, solidaire et citoyenne. Ce village se veut dynamique et animé à l'image des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire du territoire présentes dans notre vie quotidienne. Ateliers de découvertes, dégustations, concours, vente de produits et services, friperie, ressourcerie, vente de vélos d'occasion... Cela se passe le jeudi 7 septembre 2023. Les acteurs de l'ESS ont prévu de vous surprendre ! C'est [à lire ici](#).

Le CESER Grand Est à la Foire de Châlons, le 7 septembre

Comme chaque année, le CESER sera présent sur la Foire de Châlons avec une table-ronde sur le thème : "Réussir ensemble les transitions : quels partenariats villes et campagnes ?" Aujourd'hui, la conjugaison entre les territoires ruraux et urbains paraît essentielle. Une autre approche s'impose pour engager une coopération plus équilibrée entre la ville et la campagne, qu'il s'agisse d'énergie, d'alimentation, d'économie, d'environnement, de mobilités, de formation, d'emploi, de relocalisation, d'industrie, d'autonomie et ou encore de sobriété.

Intervenants : les géographes François Bost (Université de Reims, URCA), Pierre Guillemain (INRAE) et Marie Sevenet (Institut européen de recherche sur l'énergie, Karlsruhe) ainsi que l'architecte Marc Verdier (École d'architecture de Nancy). A 10h, salle "Palme d'Or".

RURALITE

Remettre la vie au milieu du village

Les maires ruraux tiendront leur congrès annuel, du 29 septembre au 1^{er} octobre 2023, sur le thème "Les villages de l'avenir". L'image de la ruralité est bel et bien en train de changer. 59% du grand public et 75% des ruraux considèrent en effet que le monde rural connaît un renouveau. "Jouissant d'une attractivité croissante liée à la recherche de qualité de vie, l'image négative et parfois décliniste des territoires ruraux semble enfin avoir laissé place à celle de territoires d'avenir", note l'association *Familles Rurales*. "Néanmoins, les zones rurales demeurent plus que jamais confrontées au recul des services publics ce qui alimente un sentiment d'abandon", prévient-elle, confirmant ainsi un récent rapport parlementaire. Malgré le déploiement des maisons France services, "60% des ruraux font état d'une dégradation de l'accès aux services publics ces dernières années et 66% aux services de santé". Et l'inflation touche plus durement les habitants de ces territoires, du fait de l'explosion des factures énergétiques et d'essence. "Il est temps pour les pouvoirs publics d'agir fortement et de déployer une véritable politique structurelle pour accompagner les zones rurales et leurs habitants", souligne Guylaine Brohan, présidente de la fédération nationale *Familles rurales*. [Lire l'article](#), [le rapport d'enquête](#) réalisé par l'IFOP pour *Familles Rurales*, [l'entretien avec Guylaine Brohan](#), en date du 27 juillet 2023.

PATRIMOINE

Les Journées européennes du Patrimoine

Les [Journées européennes du Patrimoine 2023](#) se tiendront du 16 au 17 septembre sur le thème "Patrimoine vivant" et "Patrimoine du sport". A cette occasion, le Palais d'Iéna, siège du CESE, ouvre ses portes, de 11 h à 19 h, avec une programmation riche : visite du palais d'Auguste Perret ([découvrez la visite virtuelle du Palais](#)), rencontre avec les conseillères et conseillers du CESE ([qui sont les 175 membres du CESE ?](#)), exposition photos retraçant les temps forts de la Convention Citoyenne sur la fin de vie ([consultez le rapport de la Convention Citoyenne](#)), conférence sur la place du débat dans la crise démocratique Bertrand Perier, avocat et spécialiste de l'art oratoire, et Etienne Klein, philosophe et vulgarisateur scientifique ([inscrivez-vous pour assister à cette conférence](#)), mini-débats thématiques : sur l'Europe de la santé ([inscrivez-vous pour échanger sur l'Europe de la santé](#)), sur l'acceptabilité de la transition énergétique ([inscrivez-vous](#)), ateliers créatifs pour les enfants, [concours photo...](#)

Du 15 au 17 septembre, se tiendra au CESE, en parallèle des JEP, la [Menart Fair](#), réunissant une trentaine de galeries françaises et internationales, qui exposeront des sculptures et installations artistiques. Un parcours initiatique, du Maroc à l'Iran, consacré aux scènes artistiques du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, qui sera à découvrir au sein de la salle Hypostyle du CESE. Le Palais d'Iéna est situé au 9 avenue d'Iéna, dans le 16^{ème}. L'ensemble de cette programmation est gratuite et ne nécessite pas de réservation.



POLITIQUE FAMILIALE

Congé de paternité

Le congé de paternité a été instauré en 2002 afin de développer les premiers liens entre le père et son enfant, d'équilibrer les tâches familiales et de favoriser l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. Depuis, le congé de paternité a fait l'objet de plusieurs réformes. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a publié, le 20 juillet 2023, une [étude sur la pratique du congé de paternité en France métropolitaine et son évolution entre 2013 et 2021](#). Les données de cette étude sont issues d'une enquête réalisée entre octobre 2021 et février 2022. [Lire l'article](#).

Procréation médicalement assistée

Depuis l'ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux femmes célibataires, le nombre de demandes pour une première consultation a fortement augmenté. Le ministère de la Santé publie un premier point d'étape. De l'entrée en vigueur de la [loi bioéthique du 2 août 2021](#) à la fin 2022, 15 000 demandes de première consultation en vue d'une PMA ont été formulées par des couples de femmes et des femmes célibataires. Les chiffres, publiés le 2 août 2023 par le ministère de la santé ([communiqué](#)), confirment "la vraie attente" suscitée par l'ouverture de la PMA à toutes les femmes.

Protection des majeurs

Les Unions Départementales des Associations Familiales des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin ont lancé un appel d'offres commun afin de sélectionner l'organisme autorisé par la Haute Autorité de Santé (HAS) et accrédité Cofrac qui sera chargé de procéder à la réalisation des évaluations de leurs services Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs et Délégué aux Prestations Familiales.

Le [cahier des charges](#) est l'occasion d'une présentation détaillée de chacun des établissements et de leurs services de tutelle et de protection, qu'il est intéressant de partager.

Retraites

Le Comité de suivi des retraites (CSR) est appelé à se prononcer annuellement sur la situation du système de retraite. Dans son [10^e avis](#), le CSR considère les effets à venir des mesures de la réforme de la loi du 14 avril 2023. Il s'appuie sur les projections établies par le Conseil d'orientation des retraites (COR). Si, jusqu'en 2030, les nouveaux dispositifs produisent une légère résorption du déficit, ces effets ne seront pas pérennes au-delà, en raison notamment de la hausse mécanique du niveau des pensions pour les retraités qui partent deux ans plus tard, et des mesures compensatoires prévues pour les populations les plus fragiles (invalides, personnes ayant des carrières courtes et contraintes de partir à l'âge d'annulation de la décote).

EUROPE

Budget

La Cour des comptes a publié, le 25 juillet 2023, un rapport portant sur [l'impact du budget européen sur le budget de l'État](#). La Cour des comptes a examiné deux périodes, 2014-2020 et 2021-2027. Il s'agit des deux derniers cadres financiers pluriannuels (CFP). La Cour des comptes alerte sur la nécessité pour la France d'améliorer la mobilisation des fonds européens. Celle-ci est d'autant plus importante que la contribution du pays au budget de l'Union européenne augmentera après 2027, notamment en raison du Brexit. Elle a formulé des recommandations afin de "mieux tirer parti" des opportunités qu'offrent les fonds européens.

Economie circulaire

La commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale a publié, le 1^{er} août 2023, un rapport d'information sur le plan de la Commission européenne en faveur de l'économie circulaire. Le rapport étudie en particulier les mesures prévues en matière d'écoconception et de recyclage des emballages. L'objectif de l'Union européenne de doubler le taux de circularité d'ici fin 2023 semble inatteignable à la lecture du [rapport spécial de la Cour des comptes européenne du 3 juillet 2023](#). Ce taux n'a effectivement augmenté que de 0,4 point de pourcentage entre 2015 et 2021.

Un [rapport de l'Assemblée nationale](#) évalue les mesures envisagées par la Commission européenne pour faire progresser l'économie circulaire au sein de l'UE.

ELECTIONS

Les élections sénatoriales ont lieu le 24 septembre 2023. 170 sièges sont à pourvoir. Cinq départements sur dix de la région Grand Est sont concernés (Marne, Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle). Les sénateurs sont élus pour un mandat de six ans.

[Tout savoir sur les élections sénatoriales du 24 septembre 2023.](#)

FAMILLES ACTUELLES ET SOCIETE

L'intelligence collective pour résoudre les problèmes

"L'intelligence collective est l'art de maximiser simultanément la liberté créatrice et l'efficacité collaborative" avance le philosophe et sociologue Pierre Lévy. Dans le numéro de mars 2023 de sa revue [Familles actuelles et société](#), l'Udaf des Vosges défend le recours à l'intelligence collective pour résoudre les problèmes sociaux grâce aux interactions entre les individus. Dans chacune de ses publications trimestrielles, l'Udaf aborde une réflexion de fond sur les évolutions sociétales. En juillet 2023, c'est la question de "nos modes de vie" qui est abordée : "Sont-ils encore en train de se transformer ? [...] Privilégier les transports en commun, les mobilités douces, le partage de véhicules, le télétravail, consommer autrement [...], miser sur les énergies renouvelables, modérer la consommation en énergie [...], trier et recycler ses déchets, pratiquer le tourisme vert, se mettre au bio, à la permaculture, investir dans l'économie locale, soutenir les associations à but écologique [...] sont des modes de fonctionnement de plus en plus répandus."

Parier sur l'intelligence collective plutôt que sur l'intelligence artificielle

Propos haineux, cyberharcèlement, fausses informations, théories du complot, mais aussi manipulation des masses... Les réseaux sociaux sont aujourd'hui propices à tous les excès, à toutes les dérives. [...] Pour Véronique Reille-Soule, qui vient de publier l'ouvrage [L'ultime pouvoir : la face cachée des réseaux sociaux](#), il n'est pourtant pas trop tard pour revaloriser le partage, la solidarité, les liens sincères et féconds que peuvent procurer les réseaux. Mais il faut pour cela parier sur l'intelligence collective plutôt que sur l'intelligence artificielle.

ACTUALITES LEGISLATIVES

✓ Les émeutes urbaines de fin juin-début juillet 2023 ont causé de nombreux dégâts. Dans plus de 500 communes, des centaines de bâtiments ont été endommagés ou détruits (écoles, bibliothèques, mairies, commerces...). La [loi du 25 juillet 2023](#) vise à accélérer leur reconstruction ou réfection et faciliter le financement des travaux au niveau local.

✓ L'[ordonnance du 26 juillet 2023](#) simplifie, pour neuf mois, les procédures de passation des marchés publics pour la reconstruction ou la réfection des équipements publics endommagés lors des émeutes urbaines en vue d'un retour rapide au fonctionnement normal des services publics.

✓ L'[ordonnance du 26 juillet 2023](#) transpose le nouveau cadre européen régissant la tarification de l'usage des routes par les poids lourds prévue pour la Collectivité européenne d'Alsace. Elle permet aussi aux régions et départements volontaires d'instituer un dispositif d'écocontribution visant les poids lourds.

✓ Modernisation de la dissuasion nucléaire, renforcement du renseignement militaire, investissements dans les défenses cyber, sol-air, spatiale et maritime, objectif de 105 000 réservistes... La [loi du 1^{er} août 2023 de programmation militaire](#) (LPM) pour les années 2024 à 2030 prévoit 413 milliards d'euros de dépenses sur sept ans afin de "transformer" les armées.

✓ La [loi du 18 juillet 2023](#) réforme le droit de visite douanière et confère de nouveaux moyens d'agir aux douanes face aux évolutions de la criminalité et des technologies utilisées par les fraudeurs (internet, darknet, crypto-actifs...). Elle alourdit également les peines réprimant le trafic de tabac.

✓ La [loi du 19 juillet 2023](#) vise à accélérer la féminisation de la haute fonction publique. Elle porte à 50% le quota obligatoire de primo-nominations féminines aux emplois supérieurs et de direction et instaure un index de l'égalité professionnelle dans la fonction publique.

✓ La [loi du 19 juillet 2023](#) a pour objet de mieux protéger les parents qui ont un enfant gravement malade ou handicapé : protection contre le licenciement, congé pour décès d'un enfant porté à 12 ou 14 jours selon l'âge de l'enfant...Elle simplifie aussi les démarches des parents bénéficiant de l'allocation journalière de présence parentale (AJPP).

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

L'Unaf, les Udaf et Uraf, experts de la réalité de la vie des familles depuis 1945